



VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : mairie@aire-sur-adour.fr - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

**REPUBLICQUE
FRANCAISE**
**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE DU
LUNDI 16 SEPTEMBRE
2024**

OBJET : Subvention au titre du FEC 2024 (Fonds d'Equipement des Communes)

Délibération n° 2024-054

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE LUNDI SEIZE SEPTEMBRE A DIX-NEUF HEURES TRENTE, Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du mardi 10 septembre 2024, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Claude POMIES, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Philippe PELLARINI, Didier MARTIN, Thierry BOURREC, JOËLLE RICHARD, André EVRARD, Danièle CASTAING, Jean-Pierre CAUDY, Evelyne PISSOAT, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Paulette SAINT-GERMAIN, Isabelle MAUMUS, Alexandre MARTIN.

PROCURATIONS : MME Corinne LAFFITTAU A Mme Marie ASSIBAT, Mme Chrystelle BARON A M. XAVIER LAGRAVE, M. Bernard MALHERBE A M. Philippe PELLARINI, Mme Danielle BARRAUD A M. CLAUDE POMIES, MME Nathalie DARRIEUMERLOU A MME EVELYNE PISSOAT, M. CEDRIC BOUET A Mme Isabelle MECHIN, M. Yves Jean CAZABAN A M. Jérémy MARTI, M. Jean-Pierre TRABESSE A MME PAULETTE SAINT-GERMAIN.

EXCUSES : Mme Sonia DUBOSC, M. Philippe BOP, Mme Sandrine SATABIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie ASSIBAT.

Conseillers Municipaux en exercice : 29

Conseillers Municipaux présents : 18

Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 8

Conseillers Municipaux excusés : 3

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Budget principal de la commune pour l'exercice 2024,

Vu le rapport présenté par M. le Maire,

Considérant la nécessité aujourd'hui de réaliser des travaux de réparation des arènes d'Aire sur l'Adour suite au sinistre survenu le 7 juillet 2023,



Considérant la possibilité pour la commune de bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental des Landes, au titre du FEC 2024 (Fonds d'Équipement des Communes) et à hauteur de 11.910,00 euros, pour la réalisation de ces travaux,

Considérant la nécessité désormais pour le Conseil Municipal de délibérer sur ce dossier,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : d'accepter la réalisation des travaux de réparation des arènes d'Aire sur l'Adour suite au sinistre survenu le 7 juillet 2023.

Article 2 : d'approuver également le plan prévisionnel de financement afférent à cette opération :

| | |
|---|------------------------------|
| Coût total prévisionnel des travaux de réparation des arènes : | 22.416,35 euros HT |
| Subvention sollicitée au titre du Fond d'Équipement des Communes 2024 : (Conseil Départemental des Landes) | 11.910,00 euros |
| Participation communale : | 10.506,35 euros |
| | + la TVA 4.483,27 euros |
| | Total 14.989,62 euros |

Article 3 : d'autoriser M. le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 4 : d'autoriser M. le Maire à solliciter toutes les subventions correspondantes auprès du Conseil Départemental des Landes dans le cadre de l'attribution du FEC 2024 (Fonds d'Équipement des Communes).

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 17 septembre 2024

Le Maire,



Xavier LAGRAVE

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :
- l'acte est devenu exécutoire le :
- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-